

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALON SUR SAONE - 7102 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 07/08/2024 - 2946 - 2020 B 00544 - 888 527 389 - A. AUDRY

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A.AUDRY

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 14 rue de la Lattre de Tassigny – 71400 AUTUN
R.C.S. : CHALON-SUR-SAÔNE 888 527 389



PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

DU 01 MARS 2024

EXTRAIT DES DECISIONS PRISES

CINQUIEME DECISION

Poursuite de l'activité malgré les pertes

L'associé unique connaissance prise des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 approuvés par ses soins, constate que lesdits comptes font ressortir des capitaux propres de (16 614) euros pour un capital de 5 000 euros.

Statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, l'associé unique constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués.

L'associé unique rappelle que, dans la mesure où la dissolution n'est pas prononcée, la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de reconstituer les capitaux propres de la Société.

SIXIEME DECISION

Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir des formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.